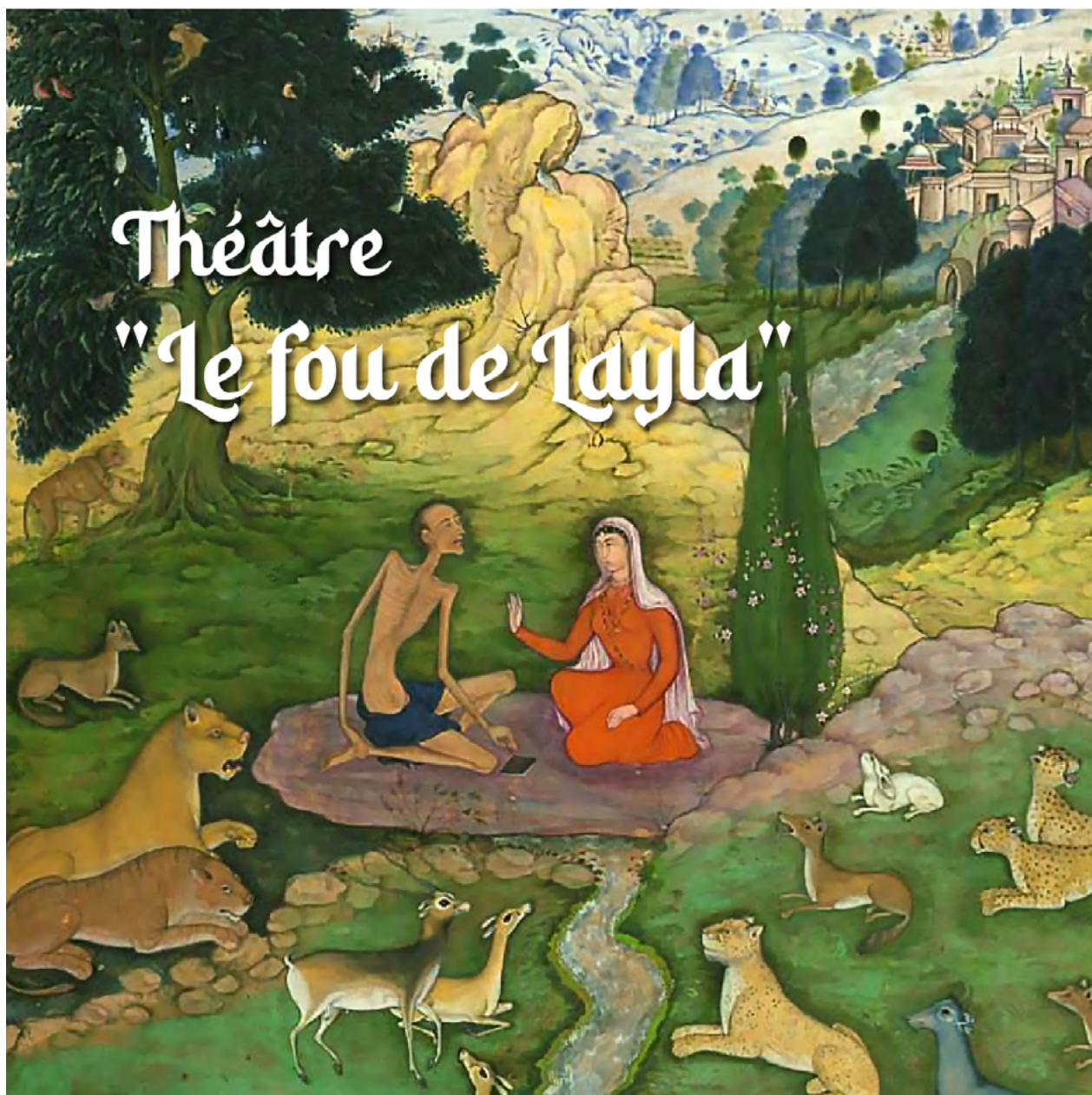


**APPEL À CANDIDATURES**  
**ANNEXE 2 : PROJET "LE FOU DE LAYLA"**

**CAHIER DES CHARGES**



Date limite de réception des candidatures :  
21 novembre 2022

**Ce cahier des charges fait suite et complète la note de cadrage. Il détaille les modalités d'exécution du projet "Le fou de Layla".**

## CONTEXTE DU PROJET

### FINALITÉS DU PROJET

La Fondation de l'Islam de France (FIF) est une institution laïque, reconnue d'utilité publique, à vocation éducative, culturelle et sociale.

L'ambition de la Fondation répond à une urgence : consolider la concorde nationale. Elle participe par ailleurs à la lutte contre les préjugés et l'ignorance en montrant notamment les liens intimes et étroits qui lient l'histoire de la France et celle de l'Islam.

Pour remplir son rôle, la Fondation de l'Islam de France investit le sujet de la jeunesse notamment au travers de projets menés avec des jeunes/élèves, dans les quartiers prioritaires de la ville. La création du spectacle théâtral « Le Fou de Layla » avec des jeunes/élèves s'inscrit dans cet esprit. Cette création est une ode à l'amour, à la beauté, et à l'harmonie des relations entre hommes et femmes. Elle est un projet de démocratisation culturelle à destination de la jeunesse de France, notamment celle des « quartiers prioritaires de la ville ».

### BESOIN DE LA FIF

La Fondation de l'Islam de France recherche un opérateur (association ou entreprise) pour mettre en œuvre la création et présentation du spectacle théâtral « Le Fou de Layla » en mettant en scène des jeunes/élèves entre 13 et 18 ans.

La production de cette pièce s'entend de manière intégrale, du travail préparatif sur le texte à la mise en scène et direction artistique, jusqu'à la présentation dans le cadre scolaire et/ou associatif ou grand public, dans un territoire prioritaire de la politique de la ville.

## L'ŒUVRE AU COEUR DU PROJET

### CONTEXTE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE

**Majnoun Layla** également nommé **Kaïs et Layla**, est une histoire d'amour populaire d'origine arabe racontant les péripéties du poète bédouin Kaïs ibn al-Moullawwah et de Layla al-Amiriyya.

Cette épopée romanesque est un des grands textes classiques de la littérature en contexte islamique. Légende du patrimoine arabe d'origine préislamique, *Majnoun Layla* relate les amours contrariées de Kaïs et de sa cousine Layla, deux enfants du désert d'Arabie. Lorsque le père de Layla s'oppose à leur union, Kaïs, fou de douleur, se retire au désert parmi les bêtes sauvages, chantant son amour à tous les vents. Il reçoit alors le surnom de *Majnoun* « le fou », en arabe.

La légende de Layla et Majnoun fut propagée par les bédouins au fil de leurs voyages et conquêtes. Son adaptation en persan par Nezâmi à travers un poème d'environ 4 000 distiques, composé en 1188 de notre ère, est considérée comme un des chefs-d'œuvre de la littérature persane.

Ce récit tragique d'une passion amoureuse qui ne s'accomplit que dans la mort a marqué de nombreux miniaturistes et poètes. Louis Aragon, notamment, dans *Le Fou d'Elsa*, s'inspirant du poème *Majnoun et Layla* de Jâmi (1414-1492), transposa l'histoire dans la Grenade de l'Andalousie arabo-musulmane du XVe siècle finissant.

Il appartiendra à l'opérateur retenu de proposer, dans ses partis pris artistiques, le meilleur extrait du récit global pour la mise en scène. Un savant mariage du Fou de Layla e du Fou d'Elsa pourrait être une piste de réflexion. Elle aurait l'avantage d'inscrire la pièce ainsi créée dans la chronologie historique car le Fou d'Elsa est inspiré et suit dans le temps Le Fou de Layla.

## PITCH

Il y a bien longtemps, le beau Kaïs, fils d'une illustre famille de bédouins, tombe éperdument amoureux de sa cousine Layla. Poète, il ne peut s'empêcher de déclamer son amour et d'exprimer son souhait de l'épouser. Mais chez les bédouins, ce sont les pères qui règlent les mariages. Le désir chanté par Kaïs est une ombre sur leur autorité. Le père de Layla refuse donc cette union.

Aussi, Kaïs se sert-il de ses poèmes en rendant public ses sentiments. La famille de Layla obtient alors du calife la permission de tuer l'impudent amoureux.

Le calife fait venir Layla pour voir une si grande beauté louée. Il découvre avec surprise qu'il s'agit d'une jeune femme plutôt amaigrie, au teint brûlé par le soleil.

Il décide alors de faire venir Kaïs et l'interroge : « Pourquoi aimes-tu cette femme qui est moins belle que la moins belle de mes femmes. »

Et Kaïs répond : « C'est parce que, Ô Commandant des croyants, vous n'avez pas mes yeux. Je vois sa beauté et mon amour pour elle est infini. »

La famille de Kaïs demanda une nouvelle fois Layla en mariage mais son père s'obstina dans son refus. Kaïs perd la raison. Le jeune homme entend une voix qui lui crie sans cesse le prénom de son amour. Son obsession est telle qu'on l'appelle *majnoun* (le fou) de Layla.

Un jour que Majnoun est tranquillement chez lui, rêvant de son amour, un ami vient le prévenir que Layla est devant sa porte. Le poète fou a pour seule réponse : « Dis-lui de passer son chemin car Layla m'empêcherait un instant de penser à l'amour de Layla. »

Quelque temps plus tard, Layla se maria et quitta la région. Inconsolable, Majnoun partit vivre dans le désert avec les animaux sauvages. Certains prétendirent l'avoir vu manger de l'herbe avec les gazelles...

## MISE EN SCÈNE ET DIRECTION ARTISTIQUE

Qu'il s'agisse des décors ou des choix de mise en scène, l'opérateur est attendu sur la proposition de partis pris et de choix artistiques à la fois ambitieux et réalisables eu égard aux nécessités de présentation de la pièce dans les territoires.

L'ensemble de l'interprétation est dévolu aux jeunes/élèves qui devront, accompagnés par des professionnels, écrire leur partie, la mettre en scène et l'interpréter.

Pour ce faire, il est proposé de découper la pièce en dix modules de six à huit minutes. C'est l'assemblage de tous les modules et leur interprétation l'un après l'autre, avec des enchaînements à déterminer, qui va constituer l'intégralité du spectacle théâtral.

Chaque bloc sera géré par une équipe de quatre jeunes/élèves, coachés par des professionnels de chaque métier :

- ◆ Deux comédiens : un garçon et une fille interprétant Kaïs et Layla ;
- ◆ Un apprenti auteur travaillant les dialogues du module ;
- ◆ Un apprenti metteur en scène travaillant la mise en scène du module.

## ATTENDUS DE LA PART DE L'OPÉRATEUR

### COMPRÉHENSION DU PROJET, DE SES FINALITÉS ET DES NÉCESSITÉS DE SA MISE EN ŒUVRE

L'opérateur doit dans sa recommandation stratégique faire la démonstration d'une compréhension précise du projet, de ses finalités et des méthodes de mise en œuvre. Il doit pour ce faire décliner une méthodologie d'organisation et de travail couvrant l'ensemble des étapes dudit projet. La formalisation de cette démarche va aider la fondation à sonder le niveau de compréhension ainsi que la capacité du prestataire à réaliser le projet de bout en bout.

### RESSOURCES INTERNES ET ÉCOSYSTÈME

L'opérateur est attendu sur la fourniture et mobilisation des ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise sur pied de cette création artistique. Qu'il s'agisse des ressources humaines internes à l'opérateur ou de membres de son écosystème, il devra démontrer la richesse du maillage mis en œuvre et son adéquation avec les nécessités du projet tout en garantissant à la Fondation de l'Islam de France un point d'entrée unique. Ces attendus sont les suivants :

1. Formalisation de l'œuvre en vue de son interprétation par les jeunes/élèves : choix artistiques, découpage en modules, gestion des enchaînements entre les différents modules, etc ;
2. Proposition d'un territoire « QPV » en vue d'y réaliser la création de ce spectacle théâtral et d'une démarche destinée à associer un établissement scolaire ou, à défaut, une structure associative afin d'y effectuer le recrutement des jeunes/élèves devant participer à la création ;
3. Proposition d'une direction artistique précisant la scénographie, les choix artistiques ;
4. Recrutement des jeunes/élèves pour le projet : l'opérateur est attendu sur les choix, mécaniques et communication à mettre en œuvre pour la présentation du projet aux jeunes citoyens et pour le recrutement de ceux devant participer au projet. La proposition précise d'un territoire et la maîtrise du réseau local nécessaire au projet sont un élément déterminant ;
5. Un travail sur six mois pour faire répéter les jeunes/élèves : Ils travaillent (écriture, mise en scène et jeu scénique) coachés par des professionnels. Le nombre d'heures nécessaires par semaine (2h en moyenne) varie en fonction du niveau des jeunes/élèves et de leur progression. Les répétitions s'échelonnent sur six mois avant la répétition générale dans la salle de représentation prévue. L'opérateur est garant de la formation des jeunes/élèves au jeu théâtral et du niveau global de spectacle délivré.

6. Création et mise en œuvre d'une communication projet à destination des acteurs du projet : jeunes/élèves, enseignants, directeurs d'établissements, ... La communication grand public et institutionnelle du projet étant laissée aux soins de la Fondation de l'Islam de France. A titre d'exemple, le dispositif peut intégrer :
  - ◆ Un flyer léger expliquant le projet à tous les participants ;
  - ◆ Un questionnaire destiné aux élèves pour mesurer l'adhésion des jeunes/élèves et leur niveau de compréhension des enjeux.
7. Collaboration et reporting : L'opérateur doit mettre en œuvre l'ensemble des mécanismes nécessaires à la Fondation de l'Islam de France pour suivre l'avancée du projet. Pour ce faire, un référent projet sera désigné au sein de la Fondation de l'Islam de France.

## JEUNES/ÉLÈVES CIBLÉS PAR LE PROJET

### QUELS SONT LES JEUNES/ÉLÈVES CIBLÉS PAR LE PROJET ?

Les jeunes/élèves ciblés par le projet sont âgés de 13 à 18 ans, recrutés dans le cercle scolaire ou dans le tissu associatif, dans un territoire QPV. L'accent sera mis sur l'objectif d'arrimer au projet des jeunes/élèves en mal de culture et de connaissance sur les Humanités, et sur l'islam en particulier. La présentation du projet doit être l'occasion de déconstruire les préjugés et de célébrer la connaissance, l'ouverture sur le monde et l'intérêt pour l'histoire et les valeurs esthétiques.

### NOMBRE DE JEUNES/ÉLÈVES IMPACTÉS

#### EN PARTICIPANT

Le spectacle théâtral comporte une dizaine de modules impactant chacun quatre jeunes/élèves (deux apprentis comédiens (interprétant Kais et Layla), un apprenti-metteur en scène et un apprenti-auteur), soit quarante jeunes/élèves impliqués dans chaque territoire où la pièce est donnée.

#### EN ASSISTANT AU SPECTACLE ET EN DÉBATTANT

Les élèves des établissements scolaires tout comme les jeunes/élèves affiliés à des organes associatifs ayant participé ou pas au projet peuvent constituer un public lors des représentations publiques du spectacle théâtral. L'opérateur est attendu sur la proposition d'un programme de représentations précisant les lieux pressentis, le public visé et les modes d'atteinte de ce public. Le nombre de personnes assistant aux représentations est un des indicateurs de succès du projet.

### GRATUITÉ POUR LES ÉLÈVES ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Aucun frais ne sera demandé aux établissements scolaires ni aux familles : les actions en classe, les répétitions et les représentations seront prises en charge par les porteurs du projet. Les costumes feront l'objet de prêt à chacune des représentations prévues.

## TERRITOIRES CIBLÉS

Le projet devra obligatoirement être réalisé dans un territoire relevant de la classification « Quartiers Prioritaires de la Ville ».

Aux fins du recrutement des jeunes/élèves devant participer activement au projet, la création du spectacle théâtral « Le Fou de Layla » prendra appui sur un établissement scolaire ou, à défaut, sur une institution associative en contact avec les jeunes/élèves dans un territoire QPV. Dans le cas du choix, concerté entre l'opérateur et la Fondation de l'Islam de France, d'un établissement de l'Education nationale, la Fondation de l'Islam de France, dont la vocation est éducative, culturelle et sociale, sera chargée de la mise en place des partenariats avec le ou les établissements scolaires. Dans ce cas, la FIF sera impliquée fortement dans le suivi et les échanges avec le corps professoral.

Dans sa proposition technique et budgétaire, l'opérateur pourra chiffrer la création et présentation du spectacle dans un territoire et donnera un aperçu de la duplication possible de cette création et représentation au niveau d'autres territoires (précision du territoire, faisabilité et budget).

## DELAIS ET LIEUX REPRESENTATIONS

### DÉLAIS

Le temps de la création doit être de 6 mois ;

Le ou les spectacles (si déployé sur plusieurs territoires) pourraient être présentés en juin 2023 ;

5 représentations pour chaque territoire sont envisagées à ce stade, avec la volonté, si le budget le permet, d'ajouter d'autres représentations dans la même région ou dans des régions limitrophes.

### LIEUX DE REPRÉSENTATION

Il est envisagé de produire le spectacle :

- ◆ dans des théâtres d'Ile-de-France ;
- ◆ dans un lieu parisien prestigieux (le Théâtre de la Ville par exemple) ;
- ◆ dans un lieu en plein air à Paris (le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris par ex. A noter que toute option en plein air nécessite une solution de repli en intérieur).

Sont également évoqués, pour aller à la recherche de tous les publics, des Châteaux en IdF pour des concerts en plein air, l'auditorium de Radio France, la Maison des métallos, la Bellevilloise.

## COMMUNICATION

La communication institutionnelle et grand public du projet est du ressort de la Fondation de l'Islam de France. Néanmoins, il appartient à l'opérateur en charge du projet d'alimenter la Fondation avec tous les contenus nécessaires à ladite communication afin de permettre à la FIF de réaliser les communiqués, supports et événements nécessaires à la promotion du projet. Ce dernier sera présenté publiquement comme une production de la Fondation de l'Islam de France. Toute communication ou référencement du projet dans la communication de l'opéra-

teur (par exemple en indiquant le projet comme référence sur son site web) devra être soumise à l'approbation de la Fondation de l'Islam de France.

## REPONSE DE L'OPÉRATEUR ET BUDGET

Comme indiqué dans la note de cadrage, la réponse de l'opérateur doit comporter les éléments suivants :

- ◆ Une présentation de la structure (historique, activité, références) ;
- ◆ Une recommandation stratégique sur les choix méthodologiques et artistiques, détaillant les actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre pour réaliser le projet (organisation, équipe projet, etc) ;
- ◆ Statuts régulièrement déclarés ou Kbis ;
- ◆ Liste des personnes en charge de l'administration de l'association régulièrement déclarée ou de l'entreprise ;
- ◆ Un relevé d'identité bancaire, portant une adresse correspondant à celle du SIRET ;
- ◆ Un calendrier prévisionnel de l'action ;
- ◆ Un budget global pour 1, 3 et 5 territoires ;
- ◆ Une note sur les évolutions possibles que vous proposez pour le projet ;
- ◆ Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection.

### COMPLÉMENTS D'INFORMATION :

**Les candidatures doivent parvenir à la Fondation de l'Islam de France avant le 21 novembre 2022.**

Toute question ou demande d'éclaircissement peut être adressée à :

**Fondation de l'Islam de France**

7, rue Saint-Dominique. 75007 Paris

Tél. : 01 45 02 82 13 – Email : [contact@lafif.fr](mailto:contact@lafif.fr)



# LA CULTURE POUR TOUS !

Fondation de l'Islam de France 2022-2023